

Atelier 9 : Education artistique et médiation culturelle

6/10/08 Cinémathèque de Toulouse

Intervenants :

N. BELLOUBET, adjointe à la culture,
J. EL AARSH, Echanges et Savoirs, Mémoire Active (ESMA),
C. LEREVEREND, attachée au cabinet du maire,
L. MARSONI, chargée des publics au TNT,
J-C. SELLIN, conseiller municipal délégué aux musiques.

N. BELLOUBET :

Merci à N. LAURENT de nous accueillir à la cinémathèque. Le thème de ce soir constitue pour la nouvelle municipalité un axe prioritaire de sa politique : il s'articule autour de l'enseignement artistique, de l'éducation artistique et de la médiation culturelle. Voici quelques questions qui se posent à nous et sur lesquelles vous nous apporterez certainement de multiples réponses. Ce sont des thématiques à la fois voisines et distinctes :

- *L'enseignement artistique* : il recouvre des champs différents qui ne sont pas indifférents les uns des autres. Un travail complémentaire doit être mené avec l'éducation nationale mais également avec d'autres partenaires concernant notamment la formation professionnelle.
- *L'éducation artistique* : elle peut-être née d'une volonté de se démarquer de cette approche strictement disciplinaire. Comme a pu le souligner J-G. CARASSO, il s'agit de valoriser l'éducation artistique et culturelle au sein de l'école, mais également au-delà, afin de stimuler la capacité d'ouverture culturelle des habitants et leur capacité critique citoyenne.
- *Les pratiques amateurs* : elles sont parties prenantes de l'éducation artistique et renvoient aux pratiques individuelles d'apprentissage. Elles sont à dissocier des pratiques d'insertion professionnelles parce qu'elles n'ont pas nécessairement pour vocation de servir de tremplin à des carrières professionnelles.

Ce soir, je suis tentée de vous poser une question : comment faire pour mieux développer cet éveil culturel ? Comment la municipalité peut-elle intervenir dans ce champ ? Les parcours culturels, promis lors de la campagne électorale et que nous souhaitons mettre très rapidement en œuvre, peuvent apporter des premiers éléments de réponse. Nous devons également travailler sur la question des partenariats : entre les enseignants et les artistes, entre la collectivité publique et les artistes, entre les multiples réseaux qui peuvent exister. Ce sont ces partenariats que nous aurons à développer. Une dernière question concerne les pratiques amateurs : à quel moment ces pratiques peuvent-elles aussi entrer dans les lieux culturels ? Comment favoriser des frictions, des confrontations, des expériences partagées au sein d'un même lieu culturel ? La création d'une salle de musique actuelle est une question qui dans ce domaine mérite d'être posée.

J'aimerais également vous entendre à propos de la médiation. Elle a pour objectif de permettre le rapprochement entre l'œuvre et le spectateur, entre l'artiste et le citoyen.

Cette médiation peut éventuellement supposer l'intervention d'une tierce personne. Plusieurs questions méritent encore d'être soulevées. Comment arriver à donner les clés de l'art ? Comment faire comprendre à la population de Toulouse qu'elle peut s'approprier tous les lieux culturels ? Comment les conduire dans ces lieux culturels ? Comment faire pour que les publics se sentent autorisés et aient envie d'entrer dans ces lieux ? La médiation culturelle doit-elle être une notion transversale à toute la vie d'un équipement culturel ? Suppose-t-elle nécessairement l'intervention de tiers ou d'organismes extérieurs ? La médiation peut-elle être portée par les artistes sans pour autant que ces derniers se sentent instrumentalisés au service d'une finalité exclusivement sociale ? L'artiste ne doit-il pas être également un passeur social ? Nous nous interrogerons également sur le rapport entre territoire et médiation qui me semble devoir faire l'objet de progrès importants. Nous penserons également à la médiation vers les publics empêchés (les hôpitaux, les prisons, etc.). De quelle manière amplifier ce travail ?

J-C. SELLIN :

La culture est au cœur de notre projet politique qui vise à la fois l'égalité républicaine et la transformation sociale. Dans ce cadre là, l'égalité républicaine suppose que les citoyens soient, autant que possible, en partage avec les émotions, la pensée, les arts et les sciences. Notre projet contient également un impératif de transformation sociale où la culture est perçue également comme un élément de résistance au système. Elle est un élément de jouissance, de convivialité, de fête qui articule l'épanouissement individuel et l'émancipation collective. Si la culture est au cœur de notre projet politique, l'éducation artistique est au cœur de notre projet culturel parce qu'elle est le moteur d'une politique qui vise à atteindre un idéal : celui d'un citoyen éclairé, ouvert, informé, heureux et critique dans la société. C'est dans ce contexte que nous avons formulé pendant la campagne électorale des objectifs, des pistes, des propositions et des interrogations que nous partageons avec vous. Le chemin que nous poursuivons ensemble depuis six mois autour des assises de la culture, des lundis de la culture et des réunions thématiques s'inscrit dans cette démarche.

L'objectif est de donner les clés pour ouvrir les portes de l'art et de la culture en développant l'éducation artistique - l'apprentissage, le contact, la sensibilisation, les pratiques, les échanges, la transmission et même, au-delà, la construction commune - . J'aime beaucoup cette représentation formulée par J-B. CARASSO : *« l'art est une démarche verticale jaillissant du plus profond de l'individu ou des collectifs »*. L'artistique comprend les arts, les œuvres, la création, les créateurs, les artistes. La culture évoque quant à elle ce rapport horizontal qui permet de faire partager, de communiquer et d'approprier différentes œuvres et leur environnement symbolique. L'éducation artistique fait référence également à l'enseignement, aux horaires, aux programmes et aux méthodes. C'est le cœur du travail des enseignants. Le sujet qui nous occupe ce soir est plus complexe parce qu'il s'agit d'une mise en œuvre de l'articulation entre l'art, la culture, les acteurs, les lieux, les événements, les associations, et les réseaux.

La puissance publique ne peut bien évidemment fixer un tel projet à elle seule. Les objectifs et les moyens mis en œuvre nécessitent une articulation et une mise en synergie des lieux, des événements, des institutions, des associations, des individus (enseignants, parents, artistes). C'est la raison pour laquelle nous faisons en sorte, dès maintenant, de voir avec nos partenaires institutionnels comment nous pouvons préciser, ou renforcer, le cahier des charges notamment en matière d'éducation artistique.

L'éducation artistique a également sa place en dehors des temps scolaires. Elle suppose ainsi un partenariat soutenu avec les CLAE et les associations de terrain. Seuls une mise en réseau, une synergie, des échanges, voir des confrontations et des conventionnements permettront d'atteindre les objectifs d'une éducation artistique et culturelle digne de ce nom. Les adultes sont également concernés, c'est la raison pour laquelle nous avons formulé pendant la campagne électorale l'objectif d'une université populaire. Celle-ci pourrait accorder un large champ à l'art et la culture.

La mise en place du parcours culturel gratuit pour les élèves est un exemple fort et représentatif de ce que nous voulons mettre en place. Il s'agit de faire en sorte que chaque enfant puisse aller, au moins une fois, à un concert de musique classique, de jazz ou de musiques actuelles, à une rencontre cinématographique, à une visite d'atelier chez des artistes plasticiens, à une rencontre théâtrale, etc. Comme disait Hannah Arendt, l'école reste la principale agora du sens, celle autour de laquelle on peut véritablement construire le savoir et faire en sorte d'ouvrir l'élève-citoyen sur le monde.

Voici quelques formules d'artistes ou d'acteurs culturels que j'aimerais vous exposer afin d'alimenter les discussions :

J. KRISTEVA : « *il y a maintenant dans l'art des formes si insolites et si brutales que le public s'y perd, aussi il faut que nous soyons des donneurs de sens et des interprètes* ».

A. MALRAUX : « l'art est une médiation en soi ».

C. CLEMENT : « *avec un bon passeur n'importe quel art rencontrera son public* ».

L. MARSONI :

Bonsoir, je travaille au TNT qui est un centre dramatique national. Son action est définie par le cadre du contrat de décentralisation dramatique conclu entre le ministère de la culture et les directeurs du TNT qui sont nommés par le ministre sur un projet artistique. Dans ce contrat de décentralisation dramatique, conçu en partie sur les décrets de 1972 et de 1995, les termes de démocratisation de la création théâtrale ainsi que l'objectif d'élargir l'accès à la culture sont mentionnés en préambule. Dans le titre, intitulé « la mission d'intérêt public », l'article 1 précise que le directeur s'engage à remplir une mission de théâtre dramatique. La recherche de l'audience d'un vaste public et la conquête des nouveaux spectateurs font partis de l'article 1. La priorité donnée à l'initiation théâtrale, par le biais d'actions conjointes menées notamment avec les établissements scolaires, est le deuxième axe structurant. Pourquoi en France les politiques d'éducation artistique demeure pour l'essentiel à la marge et ont tant de mal à trouver des moyens nécessaire à leur développement ?

Au TNT, l'éducation artistique et la médiation sont coordonnées avec le service des relations au public. Les actions menées dans ce service font parties de la politique générale du TNT. Elles sont donc nécessairement reliées à la vie du théâtre, à la vie de ses différents services artistiques et techniques et sont en lien direct avec la préoccupation des artistes qui dirigent cette maison.

Dès l'ouverture du TNT en 1998, J. NICHET, directeur de cette aventure pour les dix premières années, a mis en place des projets d'éducation artistique avec les établissements scolaires et les associations. La question de la présence des artistes sur le territoire, en dehors de la représentation, a été une action structurant le projet du TNT. L'art du théâtre repose sur la connivence de codes et de conventions qui lui sont propres mais qui peuvent être questionnées. Ces derniers fondent ainsi cette présence partagée si fragile et si divers entre la représentation et les spectateurs. C'est en cela que notre souci est de participer à la construction d'une culture théâtrale vivante « *ni amnésique, ni totalement volatile* » et j'ajouterais ni figée.

Cette préoccupation est aujourd'hui toujours aussi vivante chez L. PELLÉ. Ce dernier a initié en 1998 la mise en place d'une saison de théâtre pour les enfants et les adolescents. Au cours de nombreuses rencontres avec les artistes, la plupart des jeunes spectateurs ont exprimé leur manque de connaissances des auteurs d'aujourd'hui. Aussi, après avoir réuni des enseignants, des responsables d'associations et des artistes, nous avons décidé de créer *Pièces à lire, pièces à entendre*, un dispositif qui met en place en temps scolaire des comités de lectures composées d'élèves de CM2 ou de sixième. Nous souhaitons entrer dans une logique de projet avec des enfants, des enseignants, des comédiens et des auteurs sans pour autant s'insérer dans les dispositifs existants de l'éducation nationale. Cette première édition a réuni 15 classes de divers quartiers de Toulouse et de communes proches, huit auteurs, trois comédiens quinze enseignants et nous mêmes. J'ai également le plaisir de citer J-G. CARASSO : « *l'éducation artistique est un outil de sens et de transversalité* ». Enseignants, artistes et médiateurs s'y découvrent en travaillant ensemble. L'enjeu de ce projet s'inscrit nécessairement dans une logique de partenariat, chacun doit pouvoir construire *Pièce à lire, pièce à entendre* dans le cadre de sa propre identité et de la mission qu'il défend. Nous avons donc mis en place un réseau d'échanges et de compétences spécifiques. L'objectif principal est de favoriser cette rencontre sensible avec des pièces en cours d'écriture.

Pièce à lire, pièce à entendre combine trois modes d'expérience de relation au champ théâtral et plus particulièrement aux textes de théâtre contemporain :

- *Le mode du faire* : il s'agit de l'exploration de huit manuscrits en une saison. Les auteurs du projet ont joué un rôle essentiel, leurs pièces parlent toutes d'aujourd'hui mais chaque écriture est spécifique, proche des enfants.
- *Le mode du voir* : c'est une expérience esthétique au contact des œuvres sur scène. Tous les enfants qui participent à *Pièce à lire, pièce à entendre* assistent nécessairement à des représentations théâtrales de textes contemporains.
- *Le mode de l'expérience symbolique de la culture* : être capable d'accéder, avec une distance critique, au débat sur les représentations et les productions. Ce troisième mode nous a conduit à mettre en place des outils pour aider les jeunes à approfondir la connaissance des propositions théâtrales.

A ce jour, 150 enseignants, 143 classes, 3 600 enfants et préadolescents, 46 auteurs, 60 manuscrits, 10 acteurs ont été partenaires de *Pièce à lire pièce à entendre*. Aujourd'hui, des classes de lycées d'enseignements professionnels ont rejoints ce projet, il s'inscrit depuis janvier 2007 dans le cadre d'une convention entre le rectorat, la DRAC et le TNT. *Pièce à Lire, pièce à entendre* s'inscrit réellement dans une chaîne de responsabilité partagée. Avant d'être des représentants d'institutions, d'associations ou de compagnies, les partenaires sont avant tout des personnes qui souhaitent engager les jeunes dans des démarches actives. Dans ces projets, les enfants sont au cœur de l'action en agissant, en réalisant, en rencontrant.

Suite à ce témoignage, j'ai envie de partager avec vous un certain nombre d'interrogations. Une première, suscitée par le contenu de la lettre présidentielle de 2007 de C. ALBANEL qui exigeait de chaque structure subventionnée qu'elles rendent compte de la popularité de ses interventions. Les projets d'éducation artistique menés sur une saison, hors festival, n'intéressent ni les mécènes, ni les médias. Quel regard poser par ailleurs sur le nouveau projet gouvernemental de l'enseignement de l'histoire des arts à l'école ? J'espère que cet enseignement ne réduira pas l'éducation artistique et culturelle à cette seule dimension. Si cet enseignement place le savoir académique comme préalable à une approche pratique, il écartera de nombreux jeunes déjà fragiles

dans ce système scolaire. Une autre interrogation concerne le manque ou le peu de relations entre des projets qui se déroulent en temps scolaire et le prolongement de ces projets avec les associations et les parents hors temps scolaire. Un autre point concerne le statut de l'artiste intervenant : son tarif horaire diffère selon qu'il travaille à l'institut culturel, au sein de dispositifs de l'éducation nationale ou au sein de dispositifs qui relèvent de la ville. Un autre point, mérite d'être soulevé à propos du regard que porte la puissance publique et la profession sur les projets de création théâtrale jeune public. Ceux-ci se traduisent par un cruel manque d'argent et une économie de production extrêmement précaire. Le spectacle jeune public existe en tant que domaine artistique à part entière et dans une multiplicité de formes qui sont souvent croisées avec d'autres pratiques artistiques. La programmation de séances scolaires et de séances tout public permet de toucher à la fois toutes les catégories sociales de la population. La notion péjorative de public « captif » se transforme en public « captivé » dès lors que la proximité et la relation avec le public est favorisées. Dans ce domaine, les réseaux ne sont pas imperméables : ces créations « jeune public », qui font preuve d'inventivité et de qualité, permettent de favoriser l'aménagement du territoire, et j'ose le dire, la démocratisation culturelle. Je voudrais enfin revenir dans un dernier point sur cet impératif de partenariat. Cette logique de projet conduit à envisager le développement d'outils mutualisant : une maison des arts pourrait être le lieu de l'inventaire des ressources culturelles et artistiques en terme d'éducation artistique et de médiation. Cette plate-forme serait idéalement le lieu de décloisonnement des structures et des champs disciplinaires et permettrait de mettre en place une politique territoriale qui tienne compte des différents espaces et des différents temps où les jeunes peuvent rencontrer le champ de la création.

J. EL AARSH :

Bonsoir, *Echange et Savoir Mémoire Active* est une association qui a été créée en 2002, juste après les élections présidentielles. Pourquoi ? On s'est retrouvé au deuxième tour de ces élections avec un Front National et une situation économique et sociale qui s'était nettement aggravé. Dans le même temps, je voyais que les représentations qu'ont les populations de certains territoires devenaient complètement fantasmagoriques. A un moment donné, l'immigration est devenue un véritable fond de commerce politique. Je n'ai pas été le seul à penser cet outil : des artistes, des médecins et des habitants qui n'habitent pas forcément le Mirail ont intégrés cette association. Aujourd'hui, nous ne travaillons pas que sur le Mirail mais sur l'ensemble de la ville.

Nous avons réalisé un film sur l'histoire et la parole des habitants du quartier du Mirail afin d'inscrire l'histoire de l'immigration dans son canal historique naturel. Nous considérons que toutes les populations qui constituent un territoire ainsi que leur histoire doivent appartenir à l'imaginaire commun : partir de la mémoire, de la transmission de l'histoire pour aller vers des valeurs que l'on partage. Vivre en démocratie. Nous considérons que les inégalités sociales se sont traduites sur le plan géographique pour devenir également des inégalités territoriales. Moins il y a de mixité sociale, plus les représentations sociales sont difficiles à changer.

Pour nous, que signifie la médiation ? En quoi l'association est-elle médiatrice ? L'approche de la médiation consiste d'abord à créer les conditions qui favoriseront la prise de parole des habitants afin qu'ils deviennent réellement acteur de leur territoire, de la citoyenneté et qu'ils ne délèguent pas leur parole à des « experts ». Il faut absolument que par la médiation les habitants puissent s'approprier leur territoire, leur histoire et donc la ville. Notre propos n'est pas de nous substituer ou de devenir des

porteurs de leur parole mais plutôt d'être des passeurs éphémères. Pour nous, le sens de la médiation n'est pas l'énoncé d'un programme extérieur à l'expérience commune mais bien une construction de l'interrelation, de plusieurs subjectivités pour arriver à avoir des références partagées. Un meilleur vivre ensemble. C'est pour cela que nous nous interrogeons sur la place que les politiques sociales et les politiques culturelles accordent à l'acteur social dans la construction du lien symbolique et imaginaire. Ce n'est donc pas la relation spectateur-artiste qui nous intéresse mais bien la rencontre réelle entre un artiste et un citoyen.

Nous avons mis en place au Mirail un projet d'atelier photo sur le thème de l'exile. Nous travaillons avec des enseignants sur deux thématiques : le parcours personnel des élèves et l'observation par les élèves de populations qui vont travailler dans les usines. Cet échange de savoir va introduire du sens qui dépasse les relations immédiates pour se projeter vers l'avenir. Le citoyen ne doit plus être considéré uniquement comme un consommateur ou un électeur à qui on transmet des messages. Cette démarche occulte ce qui fonde le lien social. L'appartenance à une collectivité de culture ne se constitue pas par des signes transmis mais bien par les actes de paroles. Le lien social se tisse à travers le langage, le récit, la parole, le témoignage. Le récit inscrit les populations dans une trajectoire, dans une filiation, un roman historique, familial et populaire.

L'exemple criant de cette problématique est la situation identitaire des jeunes dans les quartiers. Les aînés n'ont pas pu, ou n'ont pas voulu, construire leur histoire. La société n'a pas voulu non plus les aider. Cette situation a pour conséquence une rupture violente et un déficit d'outils et de références qui leur permettent d'appréhender leur passé et de construire leur avenir. Cette tension est due à une appartenance arabo-islamique, elle vient de l'expérience même du déracinement des parents. C'est dans une parole enfouie dans la violence et l'amertume, des non-dits qui manifestent les faits sociaux que nous connaissons. Ces jeunes ont besoin d'une parole vraie et authentique. Lorsque nous avons réalisé un film sur la parole des jeunes, nous nous sommes aperçus que le mot « vrai » revenait à chaque fois. Ces jeunes sont écartelés entre une culture française qu'ils assument et cette même société qui ne reconnaît pas leur histoire politique et économique. Il s'agit donc pour nous de tenter de construire des passerelles intergénérationnelles et interculturelles entre cette mémoire collective et les mémoires des populations qui la composent. Permettez-moi de citer un psychanalyste toulousain : *« pour rêver sa vie, l'homme a besoin d'un paysage natal, d'un berceau, d'un temps, d'une mémoire vivante »*. Tant que l'on ne se posera pas ces questions de fond, nous serons à chaque fois obligés d'appeler un médiateur ou de créer une association financée par de l'argent public pour aller demander du sel chez son voisin...

C. LEREVEREND :

Beaucoup de questions ont déjà été posées, je vais juste me permettre de repréciser les questions de départ étant donné le champ très vaste du débat de ce soir :

- Comment revaloriser l'éducation artistique sous toutes ses formes ?
- Comment redéfinir le rôle des lieux culturels et des lieux socioculturels dans l'éducation artistique ?
- Comment donner des clés de lectures à tous les publics ? Comment faire que tous les publics se sentent autorisés aujourd'hui à accéder à la culture y compris les publics empêchés ?
- Selon vous quelle forme la médiation culturelle doit elle prendre ?

J. LAURENT, chargé des publics à l'Espace Ecureuil pour l'Art Contemporain :

Le groupe des médiateurs d'art contemporain réunit une vingtaine de structures toulousaines – le *BBB*, le *Château d'Eau*, l'*Espace Ecureuil*, les *Abattoirs* – et de l'ensemble de la région – le *Parvis* à Ibos, tous les centres d'art inscrits en Midi-Pyrénées, etc.-. Financée par la DRAC et la Région, cette structure a pour objectif de coordonner les actions menées en direction du développement des publics de façon à ne plus travailler seul mais de coordonner et mettre en partage une forme de déontologie de la médiation culturelle en art contemporain. La singularité du médiateur tient de la place assez différente qu'il occupe. Ce dernier intervient vraiment entre l'œuvre et le public. Son rôle de passeur permet de donner des clés de lecture au public pour à la fois mieux comprendre l'œuvre et mieux rentrer dans la démarche de l'artiste. En tant que médiateur en art contemporain, nous figurons souvent face à des œuvres considérées comme « étrange ». Notre rôle est de donner des points de repères et de lecture afin d'accompagner le public dans une découverte et une expérience de l'œuvre. Pour cela, différents outils sont à notre disposition : la parole, l'écrit, le film, le lieu. Certes la médiation doit servir à l'ouverture et à l'élargissement des publics... Mais elle intervient également en terme de qualité. Elle peut prendre par exemple la forme d'un travail dans le temps et dans la continuité par l'accompagnement d'un même public sur plusieurs expositions. Il est nécessaire de travailler en partenariat avec les structures relais (associations, maisons de retraites, etc.) afin d'inventer de nouvelles formes qui permettront d'aller vers les publics empêchés.

Je voudrais enfin insister sur le besoin de travailler ensemble et dans la durée - les différentes structures des services culturels de la mairie, les centres culturels, les CLAE, les crèches, etc.- afin de construire un projet commun et d'évaluer les actions menées dans le temps en confrontant les points de vue. La notion d'évaluation est déterminante. Notre groupe de travail s'attache également à construire des méthodologies partagées sur ces actions menées individuellement.

Comment la médiation peut-elle effectivement être entendue et intégrée par les directeurs des centres au moment de la conception même d'une exposition ? Comment parvenir à lier ainsi les différentes professions sans que les médiateurs interviennent dans un « après-coup », parfois trop tard ou en décalage par rapport à la conception même de l'exposition ?

E. TROCME, musicienne, régisseuse :

J'entends beaucoup de choses qui me dérangent un peu. Les enfants sont dans un système scolaire qui prône toujours l'excellence et qui fait barrage à beaucoup d'expressions. A travers les ateliers de pratique artistique, j'ai découvert après beaucoup d'observations que des élèves en échec scolaire parviennent à se découvrir des compétences. Je crois qu'il faut absolument arrêter de parler d'excellence et que l'on en vienne à partager des compétences : faire découvrir que l'on est tous capable de faire quelque chose. Le système scolaire est un système assez fermé qui a besoin de s'ouvrir. J'ai également enseigné auprès d'élèves retraités qui avaient toujours rêvé de faire de la musique et qui ont réalisé leur rêve à l'âge de la retraite. Quelque soit l'âge, les habitants sont capables d'acquérir des connaissances et de pratiquer un art. Il ne faut pas rendre l'art inaccessible ! En France, on s'engouffre toujours dans des discours prônant l'excellence et des valeurs trop ambitieuses. Rendons la culture accessible à tous, partageons là, rendons là alléchante !

C. DELLA-VIA, médiateur culturel, association *Avant-Mardi* :

Depuis trois ans, je mène un projet intitulé *Peace And Love*. C'est une animation concert qui lie la culture et la santé à travers la prévention de risques auditifs. En tant que médiateur, ce qui m'intéresse est de proposer un dispositif qui permette aux adhérents de travailler par la suite avec l'enseignement scolaire (collège et lycée pour l'essentiel). Au bout de trois ans, beaucoup d'animations fonctionnent sur la région et notamment à Toulouse. A un moment donné, il a fallu focaliser notre entrée vers le domaine de la santé pour pouvoir entrer dans les établissements scolaires. Les infirmières scolaires ont alors été sollicitées en premier lieu, elles ont permis par la suite d'établir des liens entre les structures culturelles et les lycées.

J'ai travaillé récemment avec la nouvelle municipalité de Saint-Gaudens qui a impulsé une rencontre entre les établissements scolaires et la structure *Avant-Mardi*. Tous les établissements scolaires ont été réunis au sein du Conseil Municipal ce qui a permis d'initier le dispositif et de renforcer les liens entre l'éducation nationale, les services culturels de la ville et nous même. A Toulouse, il manque ce lien entre les acteurs culturels, l'enseignement scolaire, le rectorat et les équipes pédagogiques. Je pense que les municipalités peuvent également contribuer à construire ce lien qui doit également apparaître entre les différentes esthétiques.

A propos des parcours culturels, il serait intéressant de définir chaque année un thème qui permette la rencontre de plusieurs acteurs qu'ils soient dans le théâtre, l'art plastique, la musique, etc. Jusqu'à présent nous n'arrivons pas trop à nous rencontrer.

J. OLIVE, proviseur du lycée *Saint-Sernin* :

On a beaucoup parlé du système éducatif et un certain nombre d'intervenants ont fait état de leur difficulté à rentrer dans les établissements scolaires. Je voudrais évoquer à présent une difficulté symétrique, celle qu'éprouvent les établissements scolaires à sortir des établissements. Je crois que le parcours culturel est une initiative intéressante qui va dans le bon sens. J'espère d'ailleurs qu'elle s'élargira aux lycéens. Pour autant, il me semble que ce projet n'épuise pas la totalité de ce qui pourrait être fait dans le champ culturel, entre les établissements scolaires et son environnement.

Beaucoup d'établissements, dont celui que je représente, proposent de nombreuses activités culturelles. La difficulté majeure consiste à faire des élèves de véritables acteurs de pratiques culturelles. Pour progresser, les élèves ont besoin d'être confrontés à un vrai public. Nous sommes demandeurs de structures qui permettent aux élèves de se confronter aux exigences d'un public moins indulgent. C'est de cette manière qu'ils pourront avancer.

Par ailleurs, le centre de Toulouse est caractérisé par une grande richesse et une grande diversité de l'offre culturelle. En revanche, il manque des structures qui permettent aux différentes entités culturelles de se rencontrer et de concocter des projets ensemble. Un certain nombre d'acteurs est attente d'une plus grande synergie qui permettrait de valoriser davantage la richesse qui existe au centre ville de Toulouse.

Une diplômée d'histoire de l'art :

Quelle place va-t-on donner à l'histoire de l'art dans ce projet d'éducation artistique ? La médiation permet de donner des clés pour comprendre une œuvre et la partager avec le plus grand nombre. Ce partage commence dès l'éducation par l'étude des références historiques. Cette éducation pourrait s'insérer dans des projets menés avec les enfants ou même avec les adultes. Je crois qu'il est important de donner ces bases historiques.

Un professeur d'arts plastiques, chargé de missions au service éducatif des *Abattoirs* :

De mon point de vue, la question qui vient d'être soulevée est largement épineuse. Des transformations très importantes viennent d'être effectuées dans les textes officiels de l'éducation nationale. Ces dernières ne sont pas favorables quant à une approche de la dimension artistique de notre enseignement.

A l'école primaire, l'enseignement des arts plastiques et des arts visuels accordait une part importante à la résolution de problèmes que l'on soumettait aux élèves et auxquels on demandait de contourner la difficulté afin d'aboutir à des propositions personnelles. Les travaux sont alors mis en commun, comparés, analysés. Cette étape permet de situer des références artistiques d'œuvres majeures ou contemporaines moins connues. L'aspect très « chronologique » que l'on retrouve dans les nouveaux textes qui régissent l'éducation des arts me pose problème.

N. TREMBLAY, association *Dell'Arte* :

Bonsoir, je pense que c'est important de ne pas la réduire uniquement l'éducation artistique au champ de l'éducation nationale. Elle concerne les enfants en dehors de l'école ainsi que l'ensemble de la population. Cette problématique doit être liée avec celle du rééquilibrage des territoires en terme de lieux de médiation culturelle et de proximité. Aujourd'hui, certains territoires n'ont pas ou peu d'espaces culturels. Il faudrait retravailler les projets de médiation culturelle au plus proche des populations qui sont sur les territoires de manière à développer l'éducation artistique informelle.

La médiation culturelle renvoie à la question des emplois culturels. La question du statut des emplois culturels mérite également d'être posée étant donné leur précarité : « médiateurs culturels » étaient bien souvent l'appellation des emplois jeunes... Aujourd'hui, ces emplois sont portés disparus ou peu d'entre eux ont été pérennisés.

Un représentant de l'association *Cultures du Cœur* :

Nous travaillons avec une centaine de relais sociaux à Toulouse. Nous distribuons des entrées gratuites offertes par des salles de spectacles et les clubs de sport. Nous sommes des intermédiaires vis-à-vis de personnes qui n'ont pas accès à la culture. Il y a donc une médiation culturelle à mettre en place par nos relais sociaux. C'est un travail très difficile à mettre en place et qui se passe en dehors de l'éducation nationale. Notre association concerne des milliers de personnes par an, c'est un travail de fourmilles qui représente des coûts humains importants. Les employés de cette association ont toujours été des « médiateurs culturels ».

Une nouvelle habitante de Toulouse, anciennement responsable de médiation dans un centre d'art contemporain :

J'aimerais rebondir sur la précarité du statut des médiateurs culturels. Ces emplois dépendent bien souvent de l'évaluation qui est faite de la médiation. Celle-ci privilégie la quantité au détriment de la qualité : on nous demande avant tout de rendre compte des chiffres et non de la qualité de nos actions. Un projet de médiation de qualité nécessite énormément de temps notamment par les rencontres et les échanges entre les différents acteurs (enseignants, partenaires sociaux, etc.). Un projet de qualité ne peut reposer uniquement sur des critères quantitatifs.

La médiation est confrontée à un écueil majeur, celui d'être assimilé systématiquement à un objet de communication. Le responsable de médiation d'une grosse structure parisienne m'a fait part de son attristement quant au constat que la médiation concerne finalement des actions « assez faciles » qui attirent un grand nombre de personnes. La

médiation doit aussi être un objet de soutien à la création et au travail des artistes, un lien entre une œuvre et un public.

A. TRIJOULET, comédien :

On s'aperçoit au cours d'expériences ponctuelles qu'il suffit parfois de se rencontrer autour d'un projet concret et de travailler ensemble pour que des choses intéressantes se développent et que des ouvertures se créent auprès d'interlocuteurs qui étaient à priori défiant vis-à-vis de certaines formes d'art. Des choses assez remarquables se produisent dans différentes villes de la région (*Circuit*, la scène conventionnée d'Auch, ou la *MJC* de Rodez).

P. COSTE, délégué académique à l'action culturelle :

Nous travaillons au sein de l'éducation nationale sur cette notion de « parcours culturels » et de l'événement. Nous avons notre propre conception de ce parcours culturel et nous sommes actuellement en train de mettre en place un certain nombre d'outils pour que ces parcours puissent se développer. Le parcours culturel est également un concept porté par la municipalité, l'éducation culturelle est l'une des priorités du projet culturel. Dans l'état actuel des choses, avez-vous déjà une conception de ce que seraient ces parcours culturels à l'échelle du territoire municipal ? Pourriez-vous proposer une ébauche de définition de cette notion de « parcours culturels » ?

P. METZ, directeur de *Music Halle*, membre du *COUAC* :

La « médiation culturelle » ne m'évoque pas grand chose contrairement à « l'action culturelle » ou le « développement culturel ». Les acteurs culturels ont des exigences de travail terribles. Dès qu'ils peuvent réunir un peu de temps et d'argent, ils vont en périphérie de tout ce qu'ils font pour réaliser un travail de médiation, de lien avec le public. Cette activité est pourtant un métier en soi. Un lieu de ressource pour l'éducation artistique serait effectivement nécessaire. Il permettrait aux artistes et aux lieux culturels de s'exprimer, de monter des projets et d'évoquer ensemble la question des statuts de l'intervenant artistique.

Je repartirais plutôt de la volonté des équipes artistiques et culturelles : où se situent-ils au sein de cette problématique du lien avec les publics et de l'éducation ? Il faut effectivement que ce concept de « médiation culturelle » soit suivi des faits et mis en œuvre au plus près des lieux. Plus l'éducation artistique sera compétente pour susciter des envies auprès des publics - mettre en état de réception et de réflexion - plus les lieux d'enseignement et de pratique sauront recevoir des publics.

N. BORDES, *Musicophages* et membre du *COUAC* :

La « ressource » est un élément fondamental qui doit être pris en compte dans les questions de médiation. C'est une fonction, un métier qu'il s'agirait de borner et de comprendre : qui fait de la ressource ? Où ? Pour qui ? La ressource représente un enjeu en terme de passerelles entre les projets, les artistes, les publics, l'accès aux lieux. Le *COUAC* mène actuellement une étude sur ce thème là, la fonction de ressource.

Par ailleurs, dans cette chaîne de médiation, qui est aussi celle de l'accès à la culture, la convivialité est un aspect très important. On se rencontre souvent entre convaincus et professionnels du secteur... Il suffirait de pas grand chose pour que les choses se croisent.

N. LAURENT :

Le coût financier que représente l'accès aux lieux culturels est un obstacle fréquent à la sortie des jeunes en temps scolaire. Certains enseignants sont dans l'impossibilité de demander aux élèves un accompagnement financier. A cela s'ajoute les coûts de transport qui ne sont pas négligeables. Les solutions que nous avons à notre disposition sont très limitées. Pour l'instant nous essayons de faire appel à des tiers qui sont sur ce terrain très difficile à trouver.

N. BELLOUBET :

A ce jour, le parcours culturel est un projet qui n'est pas encore complètement finalisé. Nous sommes partis de l'idée que ce parcours culturel devrait permettre aux élèves d'avoir accès durant leur période de scolarité à une pluralité d'expériences au sein de différentes esthétiques. Cette pluralité d'expériences doit être permise par la gratuité. Nous aurons à prendre en compte le coût global de cette opération – transport, accès, etc. –. Cette ambition politique s'insère dans le concept général de « ville éducatrice » propre à plusieurs villes qui adhèrent à une fédération et à laquelle Toulouse vient d'adhérer. Etre une ville éducatrice, c'est concevoir le temps de l'enfant dans sa globalité : concevoir la multiplicité des activités offertes à l'enfant dans le temps scolaire et en dehors de l'école. Nous aurons donc également à travailler avec l'éducation nationale. Nous comptons vraiment expérimenter cette opération au plus tôt, dès cette année si possible. En dehors du temps scolaire, nous travaillons également sur une offre complémentaire et diversifiée.

La question du coût n'est pas négligeable, j'ai eu l'occasion d'en discuter avec les élus de Lille qui ont un ambitieux programme d'éducation musicale. Ils ont fait le choix d'intervenir massivement sur l'une des esthétiques et d'offrir à chaque élève un certain nombre d'accès à l'éducation musicale. Cet investissement représente chaque année 500 000 euros pour la municipalité. Nous devons travailler également en partenariat avec les institutions qui interviennent dans les différents champs.

J-C. SELLIN :

Notre travail sur les parcours culturels a déjà bien avancé avec quelques institutions, notamment avec le conservatoire. Plusieurs centaines d'élèves auront accès dès cette année à une structure de référence et d'excellence.

Concernant cette question de l'excellence, j'aimerais vous faire part d'une expérience menée en tant qu'enseignant entre 1996 et 1999. En partenariat avec le Conservatoire National de Région, le Théâtre du Capitole et le Goethe Institut, des élèves de Bellefontaine ont été sensibilisés aux musiques classiques et à leur pratique. Des élèves du Mirail en grande difficulté se sont épanouis par le biais d'un projet d'excellence artistique. Je reprendrais à ce propos cette formule de A. BRETON écrit en 1938 dans son manifeste pour l'art révolutionnaire : « *pas de frontière mais un critère* ». Je conclurais avec une contribution d'un personnage qui a beaucoup oeuvré pour la démocratisation culturelle : « *l'élitisme, oui, mais l'élitisme pour tous* ».

G. MARTINEZ, Grainerie :

Je suis un peu surpris que le Conseil Général n'ait été encore mentionné. Ce dernier pourrait certainement apporter quelques éléments de réponse quant aux transports des collégiens et des lycéens. Il me semble évident qu'il y a là de la coconstruction à engager,

des partenariats à trouver et des impulsions à donner d'autant que vous faites partis d'une même majorité.

On dit actuellement qu'il n'y a que 10% de la population qui se rend chaque année à un spectacle. Tout le monde serait certainement satisfait si ces chiffres gonflaient. J'ai lu un texte un peu provocateur sur la fréquentation des opéras : 4% seulement de la population se rend à l'opéra ou à un concert de musiques classiques. Le coût moyen d'une entrée à l'opéra est de 113 euros, vous multipliez ce prix par la moitié des français afin que 50% de la population puisse ailler à l'opéra et vous vous apercevrez que le chiffre dépasse le budget de la culture...

H. MEDKOURI, *Samba Résille* :

J'associerais à la question de la médiation culturelle celle de la citoyenneté : une médiation culturelle citoyenne avec une référence à des valeurs, une éducation populaire, des priorités assumées et un projet pédagogique claire. Je pense que l'on pourrait s'entendre avec la municipalité sur la définition d'un projet pédagogique dans lequel des priorités seraient affichées en direction des territoires et des publics. Depuis plusieurs lundis je me dis que la question de la médiation ne doit pas se fier uniquement à des objectifs chiffrés. L'expérimentation doit également avoir sa place. Toute médiation a un support artistique. Avec les années nous nous rendons compte avec *Samba Résille* que l'éducation artistique est une composante de la médiation culturelle. Rencontrer l'autre c'est essayer de partager un moment musical, c'est aussi partager un moment convivial, voir un groupe de musique, faire la fête. Ce sont des parcours culturels qu'on s'invente, qu'on réinvente et surtout que l'on réinterroge en évaluant les points qui fonctionnent plus ou moins bien.

Cela fait un moment que j'ai fait le deuil de l'intervention de l'Etat et de sa capacité à être très présent dans l'aménagement culturel de ce pays. La bonne intelligence serait que l'Etat puisse être présent pour jouer son rôle de médiateur notamment sur les dispositifs qui concernent l'éducation artistique et donc la médiation culturelle. L'Etat devrait jouer son rôle de passeur vis-à-vis des collectivités afin d'éviter que les initiatives se superposent et que l'on puisse aboutir à une vraie cohérence dans la actions qui sont menées sur le terrain.

D. MARTY, compagnie de théâtre de la *Pierre à Feu* :

Je voulais revenir sur le problème de l'excellence et de l'amateur. Depuis que je fais ce métier, je me suis toujours consacré à la formation et à l'action culturelle. C'est dans ce cadre là que j'ai découvert quels étaient les fondements de mon art en travaillant notamment avec des enfants très jeunes ou avec des personnes handicapées mentales. En tant qu'artiste, cette expérience m'a apporté une compréhension en profondeur et presque anthropologique de mon art.

F. DOREMBUS, auteur, compositeur, interprète, artiste enseignant :

L'artiste « acteur social » est une fonction très belle de notre métier. J'essaye au quotidien d'équilibrer au mieux mon action entre ces deux missions. Je voudrais revenir sur un point qui me chiffonne depuis les deux dernières décennies : l'équilibre entre cette culture de prestige et l'indigence dans laquelle les artistes travaillent sur le terrain. 500 000 euros consacrés aux parcours culturels ne paraît pas être une somme très importante. Depuis ces dernières années, nous sommes dans une culture de la « représentation ». Va-t-on enfin aller vers un rééquilibrage de cette action culturelle au

profit d'une activité plus souterraine, moins prestigieuse, mais dans laquelle vous semblez avoir vocation de remettre à l'honneur ?

L. MARSONI :

La relation entre la médiation et les processus de création me paraît être un point très intéressant. Comment faire en sorte que la médiation n'en arrive pas à être réduit à une superposition d'initiatives qui ne visent qu'à rassembler un public nombreux ? Il y a eu un malentendu si la médiation a été comprise comme un moyen de pallier à un manque. La médiation se passe réellement avec les artistes intégrés dans les processus de création, une rencontre entre le public et une œuvre par exemple.

L'idée d'une plate-forme qui permettrait de mettre en commun des projets est une orientation intéressante qui est apparue à de multiples reprises. Le croisement des champs disciplinaires doit figurer au centre des préoccupations que ce soit au niveau de l'éducation artistique ou dans le cadre de la médiation culturelle.

N. BELLOUBET :

Plusieurs concepts évoqués ce soir ne peuvent trouver une traduction concrète et immédiate. Notre rôle est de traduire les volontés que nous portons ainsi les propositions que vous avez esquissées.

Ce qui a été dit ce soir me fait penser à Pénélope. Ce travail sur l'éducation artistique et la médiation peut être assimilé à une toile que nous devons prendre le temps tisser et avec beaucoup de persévérance. La prise en compte du temps est revenu à plusieurs reprises. De mon point de vue, les discussions sur l'éducation artistique et la médiation ont fait émerger deux idées fortes : un projet politique incontournable, un projet politique destiné à valoriser les passeurs d'art et de culture.

Nous l'avons répété à plusieurs reprises : nous nous trouvons dans une situation de décentralisation dramatique. En effet, la multiplicité des tâches et des compétences qui incombent désormais aux collectivités territoriales leurs donnent une mission encore plus importante et lourde. Nous disposons de trois leviers sur lesquels agir.

- *le rôle des institutions* : ce terme assez vaste inclue aussi bien la municipalité que les grandes institutions culturelles.
 - le rôle des institutions dans la mise en œuvre des parcours culturels. C'est un projet que nous porterons et qui nécessitera un travail dans la durée. Nous avons également l'ambition de mener un travail en faveur des étudiants.
 - le rôle des institutions dans le cahier des charges : les institutions qui bénéficient du soutien des collectivités publiques seront associées à ce travail engagé en faveur de l'éducation artistique.
 - le rôle des institutions implique également un travail autour de l'éducation populaire. Nous sommes très attachés à la construction d'une université populaire, nous devrions faire quelques annonces autour de ce projet au mois de Février prochain.
- *le poids des partenariats à consolider* : avec l'Etat et le ministère de la culture mais également avec l'éducation nationale, le Conseil Régional et le Conseil Général. Nous travaillons de manière très rapprochée sur ces questions de formation. Il nous faudra peut-être creuser pour valoriser les synergies. L'idée d'une « plate-forme », d'un lieu qui permette de mettre en commun, est peut-être l'une des solutions. La question du temps et de la pérennité est également à prendre en compte même si une partie de ces actions ne relève pas de la municipalité. Des

partenariats doivent être noués avec les artistes eux-mêmes, c'est également un point sur lequel nous nous interrogeons.

- le « choc des territoires » : l'importance des habitants d'un territoire a été soulignée plusieurs fois. Les habitants doivent être acteurs de leur territoire et des passeurs de mémoire pour construire l'avenir. La nécessité de construire l'interrelation a été également évoquée. Il y a un travail à engager autour de ce concept de « passerelles intergénérationnelles » pour que cette médiation culturelle ou cette éducation artistique conquière bien l'ensemble des territoires de la ville et se situe au plus proche des habitants. Ce travail doit être conduit en lien extrêmement étroit avec les associations qui travaillent sur le terrain et doit s'appuyer sur leur connaissance du territoire. Les territoires « oubliés » (prisons, hôpitaux) doivent être également considérés afin d'y maintenir des pratiques au quotidien.

Ce projet politique est pour nous incontournable et nous aurons à préciser les trois ambitions que je vais vous exposer.

1) *Un projet politique qui a finalement pour ambition de valoriser les passeurs d'arts et de cultures*

« Passeur » est le mot qui est revenu le plus souvent : il s'applique aussi bien à la médiation qu'au développement culturel... finalement à tous ceux qui travaillent dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement artistique. Valoriser les passeurs d'arts et de cultures, c'est ne pas refuser l'exigence et permettre de la faire partager à un plus grand nombre.

Cette ambition suppose une triple réflexion :

- la nécessité d'établir un projet d'éducation, de pratique amateur ou de médiation,
- La nécessité de situer ce projet en amont de l'action artistique,
- La nécessité de conduire ce projet avec les artistes et de tenir compte du statut de l'ensemble des intervenants concernés : la question de l'emploi culturel est très importante même si nous n'avons pas tous les leviers en main sur ce sujet.

2) *L'ambition d'atteindre plusieurs esthétiques dans notre réflexion sur l'éducation artistique et sur la médiation*

Nous devons réfléchir à l'implantation de lieux nécessaires à l'expression de ces pratiques amateurs. Ce sont des points qui apparaîtront certainement lors des réunions de quartiers. Cette ambition devra être portée également sur les parcours culturels. Ces derniers devront permettre aux jeunes d'approcher les différentes formes d'art. La question des événements fédérateurs a été évoquée, ce sont des temps qui permettront peut-être d'atteindre ces différentes esthétiques.

3) *Ces passeurs d'arts et de cultures doivent traduire la volonté de toucher des différents publics*

J'ai bien retenu l'observation revenue à plusieurs reprises sur la question des jeunes publics et sur l'attention qui doit leur être portée. Dans cette volonté de toucher les différents publics, les différents centres socioculturels ont été évoqués : entre thé dansant et exigence culturelle nous aurons à trouver la voie

d'équilibre. La question du mécénat m'a également beaucoup intéressé. Il est vrai que la thématique de ce soir n'intéresse pas ou peu les mécènes même si quelques conventions ont quand même été engagées avec des grands établissements culturels.

De ce qui a été dit ce soir, je retiendrais avant tout que cette question de l'éducation artistique et de la médiation culturelle permet aux artistes d'aller à l'essence même de leur art. Je crois qu'il y a, là, la résultante positive de toutes les actions que nous aurons à construire ensemble.